

Ce diplôme a pour objectif de former des professionnels confirmés dans le domaine de la commande publique en prenant en compte la pluridisciplinarité de cette spécialité, à la fois juridique, économique, immergée dans le monde de l'entreprise privée et également très pratique. Pour embrasser cette spécificité, cette formation sera tout autant encadrée par des Universitaires spécialisés que des praticiens chevronnés de la commande publique et des acheteurs du privé.

Organisation des études et pédagogie :

Les enseignements se déroulent sur deux années, autour de deux diplômes : un « DU1 » et un « DU2 » ayant respectivement valeur de « Bac+4 » et de « Bac+5 ».

Le « DU1 » permet l'acquisition des **fondamentaux de la commande publique** (droit des contrats, règlement financier des marchés publics, responsabilité pénale, administrative et civile des acteurs, connaissance des entreprises et des entités publiques, organisation de la fonction achat, maîtrise des procédures juridiques et rédactionnelles, ...).

Le « DU2 » développe les **misés en situation** dans des conditions réelles encadrées par des professionnels privés et publics. Il favorise les conférences d'expériences, les stages et les analyses comparées des secteurs publics et privés de la commande et de l'achat public.

Un conseil pédagogique statue sur les demandes de dispense d'assiduité compte tenu des spécialités professionnelles des candidats. Les examens restent obligatoires.

Descriptif des enseignements :

UE1 : La commande publique dans l'économie nationale et internationale ;

UE2 : L'organisation de l'entreprise et des entités publiques

UE3 : L'environnement juridique de la commande publique

UE4 : La maîtrise d'ouvrage de l'opération de travaux

UE5 : L'organisation de la fonction achat au sein des entités publiques et privés

UE6 : Processus opérationnels des achats et spécificité de certains marchés

UE7 : Module optionnel de préparation aux concours de la fonction publique

UE8 : Stages filés, conférences d'expériences

Les conditions d'admission :

En formation initiale : Le diplôme s'adresse à tout étudiant en formation initiale titulaire d'un L3 en droit, en économie, en science de gestion, en gestion des collectivités et des administrations, en sciences humaines (géographie et histoire), ainsi que les étudiants issus d'Ecoles d'ingénieurs TP et bâtiments.

En formation continue : il s'adresse à tout personnel administratif ou technique de l'Etat, des collectivités locales, de leur groupement, ou de leurs satellites. Il s'adresse également aux architectes et personnels de leur cabinet, économistes de la construction, ingénieurs des bureaux d'études techniques, aux avocats, aux consultants souhaitant se spécialiser dans ce domaine, ainsi que les acheteurs en entreprises désireux de se reconverter professionnellement en intégrant le secteur public. Par ailleurs, cette formation est également ouverte aux salariés des entreprises privées souhaitant se spécialiser dans la réponse à la commande publique.

Le diplôme est ouvert également à toute personne non titulaire d'un diplôme de « Bac+3 » mais justifiant d'une expérience professionnelle dans un ou plusieurs des domaines d'enseignements proposés par le diplôme. Une commission de validation des acquis statue alors sur l'admission du candidat dans le diplôme, après entretien.

Une formation « **qualifiante** » mais non « **diplômante** » est possible dans le cadre d'une inscription partielle au diplôme permettant le suivi de certains enseignements choisis dans la liste des cours et autres séminaires proposés. Une attestation de formation est alors délivrée en fin d'année.

Les candidats font l'objet d'une première sélection sur dossier. Les candidats dont les dossiers ont été retenus, peuvent faire l'objet d'une audition devant un conseil composé d'universitaires et d'intervenants extérieurs.

Les plus de la formation :

- **Formation en alternance** sur 15 jours à raison de deux jours tous les 15 jours, sauf période de vacances évitant les absences prolongées du professionnel de sa structure ;
- **Prise en compte des acquis** professionnels permettant, à titre dérogatoire et sur avis d'un conseil pédagogique, certaines dispenses d'assiduité ;
- **Formation modélisable et partielle** possible dans le cadre d'un DIF ;
- **Transversalité des méthodologies enseignées** dans des domaines spécifiques (marchés de maintenance, communication, prestations intellectuelles, ...) ;
- **Spécialisation et haut degré d'Expertise des intervenants** publics et privés ;
- **Transversalité des approches** et alternance des modes d'enseignements (cours, séminaires, « forum expériences ») ;
- **Approches multimodales** de la « commande publique » : formation juridique, économique, financière et gestionnaires de la commande publique ;
- **Suivi individualisé des auditeurs** dans les enseignements et les stages sur deux ans, ...
- **Stages rémunérés pour les étudiants en formation initiale,**

Au sortir du diplôme ...

- ▶ **Savoir se positionner en tant que maître d'ouvrage public** vis-à-vis de tous les intervenants dans l'acte de construire
- ▶ **Savoir analyser puis définir l'expression des besoins** d'achats des institutions publiques en matière de marchés publics (rédaction des études de faisabilité et de programmation technique de construction, recueil des besoins d'équipements et de service, ...) ;

- ▶ **Savoir comment connaître les spécificités des acteurs publics et privés** pour mieux anticiper et mieux évaluer le coût des marchés et leur modalité de fixation ;
- ▶ **Maîtriser les fondamentaux du régime juridique des différents marchés**
- ▶ **Maîtriser les fondamentaux de la négociation de la mise en concurrence ;**
- ▶ **Savoir suivre la mise en place et l'exécution des marchés** et apprécier les parts de responsabilité juridique et financière de chacun des acteurs ;
- ▶ **Promouvoir une démarche qualité et organisationnelle** au sein de l'entité « achat » ;
- ▶ **Se familiariser avec les marchés spéciaux** (denrées, prestation intellectuelle, ...)

Contrôle des connaissances :

Chaque unité d'enseignements(UE) donne lieu à un examen oral ou écrit. Une note égale ou supérieure à 10/20 valide l'UE. Une moyenne générale aux examens égale ou supérieure à 10/20 valide l'année. Les rapports de stages ainsi que les mémoires donnent lieu à soutenance devant un jury. Les notes de chaque UE se compensent entre elles.

Une session de rattrapage permet aux auditeurs n'ayant pas obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 de repasser les matières sanctionnées par une note inférieure à 10/20.

Retrait des dossiers d'inscription :

Le dossier peut être retiré directement auprès des responsables du Diplôme ou peut être téléchargé sur le site de l'Université de Bourgogne rubrique « Formation » puis rubrique « Diplôme universitaire »..

Les dossiers d'inscription doivent être envoyés à l'un ou l'autre des directeurs du diplôme, à l'adresse suivante :

Université de Bourgogne - UFR de droit et de Science Politique

DU « Commande publique »

Institut d'Administration Economique et Sociale (IAES)

4, Boulevard Gabriel

21 000 DIJON

Contact :

Directeurs du diplôme :

- **Christine JEANMOUGIN**, Maître de conférences en gestion, Directrice de l'Institut d'Administration économique et sociale (IAES).
Christine.jeanmougin@u-bourgogne.fr
Tél. : 06 23 12 44 63
- **Dominique LAURENCE**, Maître de conférences en gestion.
dominique.laurence@u-bourgogne.fr
Tél. : 06 08 95 38 68
- **Patrice RAYMOND**, Maître de conférences en droit public, Directeur du M2 « finances des collectivités territoriales et des groupements »
patrice.raymond@u-bourgogne.fr
Tél. : 06 12 65 51 96



L'environnement juridique, économique et financier des territoires et de l'Etat est en mutation. Pour les acteurs publics et privés, le domaine de la « commande publique » ne peut aujourd'hui se réduire à la seule connaissance du code des marchés publics. L'optimisation des moyens juridiques, économiques et financiers des administrations et des entreprises dans le cadre de la « commande publique » fait naître une fonction nouvelle dans les collectivités : le responsable de la commande publique.

S'agissant d'une fonction nouvelle faisant appel à une compétence inter-disciplinaire, l'institut d'AES, filière pluridisciplinaire de l'UFR de droit et de Science politique de l'Université de Bourgogne, propose, à travers ce diplôme, l'acquisition d'une solide culture juridique, économique, gestionnaire et financière des institutions publiques et des entreprises privées dans un domaine porteur.

Ce projet est soutenu financièrement par le Conseil régional de Bourgogne.